

*Questions orales*

**Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, pas plus tard que vendredi dernier, le collègue du ministre, le secrétaire d'État, a refusé de financer une conférence sur l'équité en matière d'emploi qui se tenait en fin de semaine dernière.

Le gouvernement communique des messages contradictoires aux handicapés. Pendant qu'il en est encore temps, avant le recensement de 1991, le ministre voudrait-il consulter les organismes de personnes handicapés afin que le questionnaire du recensement produise les données dont on aura besoin pour déterminer les objectifs et les programmes offrant des solutions concrètes aux besoins des Canadiens?

[Français]

**L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge):** Monsieur le Président, pour répondre à la question qui vient d'être posée, je veux confirmer à cette Chambre l'intérêt qu'a notre gouvernement face à la préoccupation de la place que doivent occuper les personnes handicapées, les minorités visibles. Lundi, se tenait à Ottawa, en prévision du prochain rapport annuel qui sera déposé, une assemblée de consultations qui regroupait les chefs de file nationaux qui se préoccupent de cette équité en matière d'emploi. Cette assemblée de lundi sera suivie de plusieurs assemblées régionales et nationales, et nous déposerons d'ici la fin de décembre notre troisième rapport, qui fera l'évaluation des progrès qui ont été apportés. Beaucoup reste à faire, mais nous travaillons ensemble pour pouvoir améliorer cette situation.

\* \* \*

[Traduction]

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

**M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de Postes Canada.

À compter du 1<sup>er</sup> août, le coût d'exploitation des boîtes postales pour les habitants des quartiers bénéficiant de la distribution du courrier a augmenté de près de 100 p. 100, passant de 26 \$ à 50 \$. Cette hausse est non seulement inacceptable, mais, pour les personnes âgées et les handicapés, elle est très injuste.

Étant donné qu'un certain nombre de Canadiens sont touchés par cette hausse, quelles assurances peut-il nous donner que le bureau de poste, Postes Canada ou le ministre lui-même réexamineront cette mesure dans le but, espérons-le, de la modifier?

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, j'ai appris de Postes Canada que tout le

monde au Canada a droit à un mode gratuit de livraison du courrier, que ce soit par facteur, par boîte postale communautaire, par livraison rurale, par poste restante ou par boîte postale. C'est gratuit.

C'est seulement dans des circonstances où quelqu'un demande un traitement spécial, sortant de l'ordinaire par rapport à ses voisins, et qui impose au bureau de poste des frais supplémentaires que celui-ci cherche à les récupérer. Dans l'état actuel des choses, les frais exigés ne représentent qu'une fraction de ce que le secteur privé exige pour des services similaires.

Le bureau de poste peut cependant satisfaire à des conditions spéciales dans le cas, par exemple, de personnes âgées ou qui sont incapables d'aller chercher leur courrier à la boîte postale. Si le député voulait bien signaler au bureau de poste les cas particuliers auxquels il songe, je suis persuadé que ce dernier saura y donner satisfaction.

\* \* \*

[Français]

**L'IMMIGRATION**

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La ministre a modifié les règlements sur les immigrants investisseurs, sans consulter les comités mixtes établis selon l'Entente Cullen-Couture, signée entre le Québec et Ottawa en 1978. Pourquoi la ministre n'a-t-elle pas consulté les comités mixtes? Et pourquoi la ministre veut-elle pénaliser le développement économique du Québec qui doit appliquer le règlement maintenant, tandis que les autres provinces ont 18 mois pour l'appliquer?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue à mon cher collègue en tant que critique de l'opposition officielle: c'est sa première question.

Il y a eu beaucoup de discussions concernant le programme avec le Québec ainsi qu'avec d'autres provinces, par anticipation des changements. Et des changements sont en place pour toutes les provinces, et toutes les provinces sont d'accord sur les règlements.

\* \* \*

[Traduction]

**LES TRAVAUX PUBLICS**

**M. Bill Casey (Cumberland—Colchester):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et porte sur un projet qui est extrêmement important pour tous les habitants du Canada atlantique et qui